



Catalogue de formations 2011

Avec le concours de notre partenaire :





SITUATION DU PORTEUR DE PROJET

L'association Profession Sports et Loisirs de la Charente-Maritime est un adhérent d'Uniformation à jour de l'ensemble de ses contributions dues au titre de la formation professionnelle.

PROJET DE FORMATION

1. Origine de la demande

L'Association Profession sports et Loisirs de la Charente-Maritime a vu le jour en 1991

Ce dispositif, créé en 1989 à l'initiative du Ministère de la Jeunesse et des Sports, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, proposa la création d'associations départementales chargées de prendre en charge la gestion de salariés et de les mettre à disposition des clubs en éprouvant le besoin.

Surtout, le dispositif PSL permettait aux diplômés du secteur sportif de bénéficier d'un réel statut social et de toute la protection sociale qui allait avec.

Au delà de ce premier moyen d'action, les associations ont évolué pour se retrouver chargées d'une mission de « structuration et développement du marché de l'emploi du sport et de l'animation ».

Rendu obligatoire dans tous les départements par une instruction ministérielle du 2 mai 1994, le dispositif PSL s'est donné comme objectif de développer, consolider et moraliser l'emploi sportif et socioculturel, autour de 3 axes forts :

- Assister les clubs et associations dans la création et la gestion d'emplois stables,
- Améliorer la qualité et la sécurité des pratiques, par l'exigence d'un encadrement qualifié,
- Observer et valoriser la filière professionnelle des métiers du sport et de l'animation.

Aujourd'hui, L'association Profession sports et Loisirs de la Charente-Maritime c'est plus de 400 offres d'emploi, des interventions auprès de plus de 450 structures sur le département afin d'accompagner les dirigeants bénévoles dans leur rôle d'employeur et enfin une spécialisation dans le montage d'emplois à temps partagé avec environ 200 professionnels employés par an.

Par ailleurs, APSL 17 renforce sa présence sur l'ensemble du territoire régional afin de développer son offre de services vers les associations sportives et d'animation

L'ensemble de ces missions qui nous mettent en contact régulier avec ces structures et leurs professionnels ont fait remonter des besoins de terrain et des demandes de formation de façon récurrente.

Actuellement, l'une de ses missions est donc de mettre en place des outils communs à l'ensemble des acteurs du sport et de l'animation, leur permettant d'évoluer dans leur mission d'animation, de perfectionnement ou d'entraînement.

C'est pourquoi l'APSL17 souhaite développer pour cette année 2011 ce programme de 11 actions de formation destiné aux salariés du sport et/ou de l'animation.

2. OBJECTIFS VISES

- Elaborer un programme commun de formation professionnelle à destination des acteurs du sport et de l'animation (salariés) sur l'ensemble de la région Poitou-Charentes.
- Proposer des cycles de formation adaptés aux activités de ces salariés.
- Permettre aux salariés de bénéficier de formations spécifiques à leurs missions, de développer leurs compétences et pérenniser leur emploi.



3. PROGRAMME

Le programme d'actions collectives de formation se compose de 11 sessions de formation.

| N° | Intitulé de la formation | Secteur | Formateur | Volume Horaire | Dates |
|----|--|---------------------|---------------------------------------|----------------|--|
| 1 | Personnalité et psychologie du sportif | Sport | Philippe ORTUNO | 12h | 28 nov, 5 et 12 déc (9h-13h) |
| 2 | Droit du sport (les évolutions récentes) | Sport | Vincent FAVREAU | 12h | 3,10,17 nov (9h-13h) |
| 3 | Valoriser et communiquer Sur son club | Sport | Stéphane SIMON | 12h | 7,14,21 nov (9h-13h) |
| 4 | Diététique et nutrition du sportif | Sport | Françoise DELBE | 14H | 24 nov, 1, 8 et 15 déc 9h-12h30 |
| 5 | Préparation Physique du sportif | Sport | Mathieu MACHEFERT Dominique SHENCK | 12h | 4,11,18 oct (9h-13h) |
| 6 | Anticiper la violence et éduquer à la citoyenneté | Sport | Vincent HOURDEAU Thierry MONTHEIL | 15h | 18,25 nov & 2,9 déc (9h-12h) |
| 7 | La petite enfance (-6 ans) & l'activité | Sport/ Animation | Emmanuelle ALPANDA | 15h | 8,15,22,29 nov & 6 déc (9h-12h) |
| 8 | Révision Premiers secours PSC1 | Sport/ Animation | SNSM La Rochelle | 12h | 6,7 oct 9h-12h/13h30-16h30 |
| 9 | Sensibilisation accueil public sourd et malentendant | Sport/ Animation | Bruno PICARD | 15h | 13,14,17 oct (9h-12h30) 15 octobre (samedi) |
| 10 | Travailler avec les collectivités | Sport/ Animation | Nicolas VERDON | 12h | 4 nov, 13 et 16 déc (9h-13h) |
| 11 | Initiation au théâtre gestuel & d'objet | Animation | Barbara SIMONNET | 18h | 3,7,10,14,17,21 oct (9h30-12h30) |

4. PUBLIC

Les salariés des associations sportives et socioculturelles de la région.

5. NOMBRE PREVISIONNEL de STAGIAIRES

Minimum 8, maximum 12 stagiaires par action de formation, soit : un nombre de stagiaires compris entre 77 et 132, sur l'ensemble du programme 2011

6. LIEUX DE FORMATION

Les lieux de formation restent à être déterminés.

Possibilité : La Rochelle, Rochefort sur mer, Niort, Poitiers

7. ORGANISME de FORMATION

APSL17 : Cité administrative Duperré, 5 place des cordeliers – 17000 La Rochelle

N° déclaration d'activité : 54 17 004 1617



Action 1: Personnalité et psychologie du sportif – secteur : Sport

1. OBJECTIFS VISES

- Permettre aux salariés d'acquérir des connaissances techniques et stratégiques nécessaires à l'acquisition des compétences pour assister les sportifs dans leur recherche de progression en terme de performance sportive.
- Permettre aux salariés de développer des programmes d'entraînements individualisés, en fonction de la personnalité des athlètes.
- Permettre aux salariés de manager des athlètes au sein d'un groupe sportif

2. CONTENUS

1° MODULE : **Personnalité et psychologie du sportif**

- Connaissance et compréhension des différents publics
- Incidences pédagogiques générales
- La motivation – implications pour la compétition
- Estime de soi et confiance en soi
- Performance – états émotionnels et préparation psychologique

2° MODULE : **Gestion de la communication et de la relation entraîneur/entraîné**

- La communication
- Structuration groupale
- Règles et buts communs
- Management – leader et autorité

3° MODULE : **Techniques d'accompagnement des sportifs**

- Le test sociométrique
- Autres tests
- Valorisation – autonomie
- Objectifs – planification - programmation

3. PUBLIC

- Salariés dont l'évolution du poste ou l'évolution personnelle nécessite d'acquérir des compétences liées à la maîtrise des principaux concepts d'élaboration et d'individualisation de la planification d'entraînement.
- Tout niveau.
- Min 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 3 ½ journées de formation (12 h)
- Date : 28 nov, 5 et 12 déc
- Lieu : La Rochelle (17), Rochefort (17) ou Niort (79)

5. INTERVENANT

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|-----------------|------------|---|
| Philippe ORTUNO | APSL17 | Formateur, Conseiller Technique Sportif |



Action 2: Droit du Sport (les évolutions récentes) – secteur : Sport

1. OBJECTIFS VISES

- **Apporter aux salariés des éléments indispensables liés à l'encadrement des A.P.S**
- Développer des connaissances précises sur le statut juridique, fiscal et sur le rôle des principaux acteurs publics et privés de l'organisation et le déroulement des manifestations et compétitions sportives.
- Permettre aux salariés de connaître les dernières évolutions juridiques afin de les prendre en considération.

2. CONTENUS

- 1°) Rappel des principaux textes régissant la profession d'Éducateur Sportif.
- 2°) Actualisation des textes.
- 3°) Les obligations réglementaires de l'éducateur sportif.
- 4°) Les droits et les devoirs de l'éducateur sportif.
- 5°) Les conditions réglementaires du développement de l'emploi sportif.
- 6°) La convention collective nationale du sport

3. PUBLIC

- Salariés dont l'évolution du poste ou l'évolution personnelle nécessite d'acquérir des compétences liées à la connaissance du droit du sport et du travail sportif.
- Tout niveau.
- Min 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 3 ½ journées de formation (12 h)
- Date : 3, 10, 17 novembre
- Lieu : La Rochelle (17), Rochefort (17)

5. INTERVENANT

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|-----------------|------------|-----------------------|
| Vincent FAVREAU | APSL17 | Professeur de Sport |



Action 3: Valoriser et communiquer sur son association sportive/loisirs– secteur : Sport

1. OBJECTIFS VISES

La structuration du club : les clubs notamment de haut niveau doivent se structurer de manière professionnelle pour gérer leur communication et leur budget. La Ville les encourage à diversifier leurs sources de subventions en recherchant des partenaires.

- Permettre aux salariés d’acquérir des connaissances techniques et stratégiques nécessaires à la mise en place et à l’élaboration de projets de développement,
- Permettre aux salariés de maîtriser l’utilisation d’outils spécifiques permettant de valoriser et de faire de la communication externe et interne sur son association.

2. CONTENUS

- La communication interne
- La communication externe
- Montage de projet (méthodologie)
- Le dossier de partenariat (sponsoring)
- Le mécénat...

3. PUBLIC

- Salariés dont l’évolution du poste ou l’évolution personnelle nécessite d’acquérir des compétences en matière de communication et de montage de projet.
- Tout niveau.
- Min 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 3 ½ journées de formation (12 h)
- Date : 7, 14, 21 novembre
- Lieu : La Rochelle (17), Niort (79) ou Poitiers (86)

5. INTERVENANT

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|----------------|------------|------------------------------------|
| Stéphane SIMON | APSL17 | Chef d’entreprise en communication |



Action 4: Diététique et nutrition du sportif – secteur : Sport

1. OBJECTIFS VISES

- Permettre aux salariés d'acquérir des connaissances techniques et stratégiques nécessaires à la mise en place de repas équilibrés et adaptés pour des sportifs, en fonction de leur activité et de la préparation de certaines compétitions.
- Permettre aux salariés de développer leurs champs d'intérêts et de compétences afin de proposer des suivis d'entraînement plus adaptés et plus ciblés, en fonction des motivations et objectifs de leurs athlètes.

2. CONTENUS

- Les besoins nutritionnels
- Connaissance des aliments
- Les principaux mécanismes liés à la prise alimentaire
- Rappels physiologiques, biochimiques, métaboliques à l'exercice
- L'équilibre alimentaire
- Physiologie du sportif et nutrition
- Diététique des activités sportives
- Conclusion

3. PUBLIC

- Salariés dont l'évolution du poste ou l'évolution personnelle nécessite d'acquérir des compétences liées à la diététique pour assister les sportifs dans leur recherche de progression en terme de performance sportive.
- Tout niveau.
- Min : 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 4 ½ journées de formation (14 h)
- Date : 24 nov, 1^{er}, 8 et 15 déc
- Lieu : La Rochelle (17), Rochefort (17) ou Niort (79)

5. INTERVENANT

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|-----------------|------------|---|
| Françoise DELBE | APSL17 | Diététicienne, sophrologue, éducateur sportif |



Action 5: Préparation Physique du sportif– secteur : Sport

1. OBJECTIFS VISES

La préparation physique est toujours personnalisée car basée sur le niveau et l'objectif du sportif. Il n'y a donc pas une préparation physique mais des préparations physiques, en théorie autant qu'il y a de sportifs. Les programmes d'entraînement sont multiples car les compétences et le vécu de chacun imposent des adaptations particulières.

- Permettre aux salariés d'acquérir des connaissances techniques et stratégiques nécessaires à la mise en place de séances sur les thèmes de la PPG et PPS et adaptés aux sportifs, en fonction de leur activité et de la préparation de certaines compétitions.
- Permettre aux salariés de développer leurs champs d'intérêts et de compétences, afin de proposer des suivis d'entraînement plus adaptés et plus ciblés, en fonction des motivations et objectifs de leurs athlètes.

2. CONTENUS

- OPTIMISATION DES POTENTIELS ENERGETIQUES ET PHYSIOLOGIQUES CHEZ LE SPORTIF.
- L'APPORT DE LA PROGRAMMATION NEUROLINGUISTIQUE AUPRES DU SPORTIF
- MISES EN OEUVRE DE SEANCES DE MUSCULATION COMME OUTIL A LA PERFORMANCE.

3. PUBLIC

- Salariés dont l'évolution du poste ou l'évolution personnelle nécessite d'acquérir des compétences liées à la Préparation Physique pour assister les sportifs dans leur recherche de progression en terme de performance sportive.
- Tout niveau.
- Min : 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 4 ½ journées de formation (14 h)
- Date : 4, 11, 18 octobre
- Lieu : La Rochelle (17)

5. INTERVENANTS

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|-------------------|-----------------|-----------------------|
| Dominique SHENCK | Stade Rochelais | Préparateur Physique |
| Mathieu MACHEFERT | Stade Rochelais | Préparateur Physique |



Action 6: Anticiper la violence et éduquer à la Citoyenneté– secteur : Sport

1. OBJECTIFS VISES

Vivre avec les autres, c'est être capable de pouvoir d'assumer en étant responsable.

Le milieu du sport est un lieu de vie riche en échange et en partage, les médias d'aujourd'hui mettent en évidence ce qui nous différencie mais pas ce qui nous lie.

- Permettre aux salariés d'acquérir des connaissances techniques et stratégiques nécessaires à la gestion des situations de crise, à l'anticipation des actes de violence (physique et/ou morale).
- Permettre aux salariés d'adopter des attitudes et comportements adéquats, face à une situation à risque.
- Permettre aux salariés de faire de la prévention et d'éduquer à la citoyenneté.

2. CONTENUS

Dans ce cursus, en première partie nous aborderons la notion de carte du monde afin de changer de lunette et ainsi se rejoindre. Ensuite nous utiliserons une base de données issue de l'expérience de chacun pour s'appuyer des différents outils que nous utiliserons. Parmi ces outils, certains sont à l'origine d'une étude sur la discrimination et la violence tandis que d'autres sont utilisés en intervention systémique. Enfin pour terminer, proposition d'un atelier pour expérimenter sa propre violence.

- Les agressions, une réalité du monde sportif.
- Les mécanismes de réaction face à la violence.
- Décodage de situations vécues.
- Savoir réagir aux agressions verbales et physiques
- Comment éviter et anticiper ces agressions
- Gérer les incivilités

3. PUBLIC

- Salariés, qui, au regard de leurs expériences, ressentent la nécessité d'acquérir des compétences en matière de gestion de situations conflictuelles et/ou de situations tendues ou salariés, nouvellement embauchés qui souhaitent être en capacité de gérer ce type de situations.
- Tout niveau.
- Min : 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 4 ½ journées de formation (15 h)
- Date : 18, 25 novembre & 2, 9 décembre
- Lieu : La Rochelle (17), Rochefort (17) ou Niort (79)

5. INTERVENANTS

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|------------------|------------|-------------------------------------|
| Thierry MONTHEIL | DDCS | Professeur de sport |
| Vincent HOURDEAU | Libéral | Psychothérapeute, éducateur sportif |



Action 7: Public spécifique, la petite enfance et l'activité– secteur : Sport/Animation

1. OBJECTIFS VISES

- Permettre aux salariés d'acquérir des connaissances techniques et stratégiques nécessaires à l'encadrement auprès du jeune public (- de 6ans), dans les champs de pratiques sportives, culturelles et/ou de l'animation.
- Réfléchir à un acte éducatif spécifique lié aux particularités du développement du jeune enfant, à l'activité proposée, au milieu, à l'attitude et aux stratégies pédagogiques adoptées par l'animateur ou l'intervenant pour inciter l'enfant à découvrir une proposition, une activité.

2. CONTENUS

1° MODULE :

- **Le jeune enfant de 0 à 3ans et de 3 à 6 ans et son développement :** moteur, affectif, social et intellectuel.
- Ses caractéristiques
- Ses besoins
- Ses particularités

2° MODULE :

- **Contexte d'intervention et application pédagogique:**
- L'inter-relation : l'enfant, l'activité, le milieu et l'intervenant
- Les différentes formes d'interventions et d'animation
- L'intervenant : ses compétences, son savoir être, sa place ...

3° MODULE :

- **Quelle méthodologie pour une pédagogie de la découverte ? :**
- La démarche et ses composantes
- Construire une séance, un cycle, un projet

3. PUBLIC

- Salariés dont l'évolution du poste ou l'évolution personnelle nécessite d'acquérir des compétences supplémentaires ou complémentaires.
- Tout niveau.
- Min 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 5 ½ journées de formation (15 h)
- Date : 8, 15, 22, 29 novembre & 6 décembre
- Lieu : La Rochelle (17), Rochefort (17)

5. INTERVENANT

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|--------------------|-------------------|------------------------------|
| Emmanuelle ALPANDA | APSL17 | Psychologue |



Action 8: Mise à jour « Premiers secours » PSC1 – secteur : Sport/Animation

1. OBJECTIFS VISES

La formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) remplace depuis le 1er août 2007 l'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS), par arrêté ministériel.

En pratique, l'essentiel de la formation reste identique. Quelques modifications ont été apportées aux gestes enseignés, l'évolution majeure étant l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez la victime qui ne respire pas. Les titulaires de l'AFPS sont considérés comme titulaires, par équivalence, de l'unité d'enseignement PSC 1, il est cependant fortement recommandé de suivre une formation continue de mise à niveau.

- A l'issu de la formation, le stagiaire a effectué un rappel des connaissances de base des premiers secours.
- Cette remise à niveau permet également d'approfondir les connaissances et de faire des retours sur expérience.

2. CONTENUS

- Les thèmes de l'AFPS
- La réforme de l'AFPS et la mise en place du premier secours citoyen
- Rappel des gestes et approfondissement
- Massage et abordage
- Utilisation du défibrillateur automatisé externe

- Cas pratiques autour d'ateliers :
 - Massage cardiaque
 - Malaises et fractures

3. PUBLIC

- Salariés dont l'évolution du poste ou l'évolution personnelle nécessite d'acquérir des compétences supplémentaires ou complémentaires.
- Tout niveau.
- Min 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 2 journées de formation (12 h)
- Date : 6, 7 octobre
- Lieu : La Rochelle (17)

5. INTERVENANT

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|------------------|------------|-----------------------|
| SNSM La Rochelle | APSL17 | Sauvetage en mer |



Action 9: Sensibilisation accueil public sourd et malentendant – secteur : Sport/Animation

1. OBJECTIFS VISES

- Permettre aux salariés de mieux appréhender l'accueil et l'intégration du public sourd et malentendant dans les activités proposées.
- Permettre aux salariés de développer leurs champs d'intérêts et de compétences, en :
 - Clarifiant la terminologie (sourd, malentendant, déficient auditif, langue des signes...)
 - Abordant les différents modes de communication (oral, LSF, LPC)
 - Acquérant des connaissances de base sur la culture sourde
 - Etant plus à l'aise en expression visuelle
 - Connaissant le rôle et le fonctionnement d'un interprète français-LSF
 - Concevant et mettre en œuvre une activité adaptée à un public mixte sourds et entendants

2. CONTENUS

1/ Présentation et évaluation des connaissances des stagiaires sur la surdité, la LSF
 Différents profils de sourds, des besoins et des modes de communication différents
 La communauté sourde signante : Histoire, Culture, Identité Sourde, LSF... une approche interculturelle
 Interprète français-LSF : fonctionnement, rôle et utilité

2/ Atelier expression visuelle : expression du visage, expression corporelle/mime, jeux de mains...

3/ Conception d'activités pour un public mixte sourds et entendants

4/ Mise en œuvre des activités auprès du public de l'association Les Main'17

3. PUBLIC

- Salariés dont l'évolution du poste ou l'évolution personnelle nécessite d'acquérir des compétences supplémentaires ou complémentaires dans le domaine du handicap auditif.
- Tout niveau.
- Min 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 4 ½ journées de formation (15 h)
- Date : 13, 14, 15 (auprès de membres d'une association), 17 octobre
- Lieu : La Rochelle (17), Rochefort (17)

5. INTERVENANT

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|------------------|-------------------|--|
| Bruno PICARD | APSL17 | Animateur socioculturel et médiateur interculturel |



Action 10: Travailler avec les collectivités – secteur : Sport/Animation

1. OBJECTIFS VISES

- Découverte et connaissance des institutions
- Permettre aux salariés d’appréhender les modes de fonctionnement des collectivités territoriales .
- Permettre aux salariés de travailler avec les collectivités publiques

2. CONTENUS

- Comment travailler avec les collectivités publiques ?
- Quels sont leurs besoins ?
- Qui sont les décideurs ?
- Comment sont élaborés les budgets ?

- Apprendre leurs pratiques actuelles
- Comprendre leurs organisations
- Appréhender leurs problématiques et leurs approches

3. PUBLIC

- Salariés dont l’évolution du poste ou l’évolution personnelle nécessite d’acquérir des compétences supplémentaires ou complémentaires.
- Tout niveau.
- Min 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 3 ½ journées de formation (12 h)
- Date : 4 nov, 13 et 16 déc
- Lieu : Rochefort (17) ou La Rochelle (17)

5. INTERVENANT

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|------------------|-------------------|---|
| Nicolas VERDON | APSL17 | Président de Profession Sport, Directeur jeunesse et politique de le ville |



Action 11: Initiation au théâtre gestuel et d'objet – secteur : Animation

1. OBJECTIFS VISES

L'expression est un outil extraordinaire, il constitue un ressort pédagogique voire psycho-pédagogique efficace pour les apprentissages de tout ordre.

Entrer dans la dynamique du théâtre gestuel, c'est découvrir son corps et le respecter, apprendre son langage et son alphabet.

Ce travail peu ordinaire stimule et développe le désir d'apprendre tout en s'amusant.

Etre acteur et s'exprimer par le geste et l'émotion avec sa propre sensibilité, acquérir son identité, avoir sa place dans le groupe .

- Permettre aux salariés de s'initier ou de se perfectionner, en enrichissant ses compétences d'outils artistiques et pédagogiques.
- Permettre aux salariés de développer leurs champs d'intérêts et de compétences,

2. CONTENUS

1 / Préparation corporelle :

2/ Les outils du théâtre gestuel

3/ Jeux théâtraux :

4/ Improvisation corporelle

5/ La création

6 / La Scène

3. PUBLIC

- Salariés dont l'évolution du poste ou l'évolution personnelle nécessite d'acquérir des compétences supplémentaires ou complémentaires dans le domaine de l'animation.
- Tout niveau.
- Min 7 – Max 12

4. DUREE, DATE et LIEU DE FORMATION

- 6 ½ journées de formation (18 h)
- Date : 3, 7, 10, 14, 17, 21 octobre
- Lieu : La Rochelle (17)

5. INTERVENANT

| Formateur | Entreprise | Fonction du formateur |
|------------------|------------|--|
| Barbara SIMONNET | APSL17 | Artiste de l'art de la rue, de la scène et de la piste |